

Frédéric II et Jean-Jacques Rousseau

RAYMOND TROUSSON

Université Libre de Bruxelles

Académie Royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique

Le 11 juin 1762, tandis que l'*Émile*, condamné par le Parlement de Paris, s'évanouit en fumée au pied du grand escalier du Palais de Justice et qu'à Genève le Petit Conseil ordonne la saisie de l'*Émile* et du *Contrat social*, Jean-Jacques Rousseau, échappant de justesse à la prise de corps, fuit vers la Suisse, «terre de justice et de liberté». Incertain du sort qu'on lui réserverait dans sa ville natale, il s'arrête à Yverdon, chez son vieil ami Daniel Roguin. Pas pour longtemps: les autorités bernoises lui enjoignent de quitter sans délai leur territoire. Où aller? Cédant à la nécessité, Rousseau prend le chemin du Val-de-Travers et, le 10 juillet, s'installe dans le village de Môtiers, dans la principauté de Neuchâtel. C'était se trouver, selon la curieuse géographie politique de l'époque, sous l'autorité de Frédéric II, roi de Prusse.

Même si les circonstances ne lui laissaient guère le choix, Jean-Jacques pouvait avoir quelque inquiétude sur l'accueil qui lui serait fait. Ce n'était pas un mystère, il n'avait jamais porté Frédéric dans son cœur. À ses yeux, ce prince prétendument éclairé n'était qu'un despote. J'avais donc, dit-il dans *Les Confessions*, «de l'aversion pour le roi de Prusse qui me paraissait par ses maximes et par sa conduite fouler aux pieds tout respect pour la loi naturelle et pour tous les devoirs humains». C'est ce qu'il disait déjà sans détours à son ami Lenieps en 1758: «Je suis moi-même l'admirateur des talents du roi de Prusse, et point du tout son partisan. Je ne puis estimer ni aimer un homme sans principes, qui foule aux pieds tout droit des gens, qui ne croit point à la vertu, mais la regarde comme un leurre avec lequel on amuse les sots et qui a commencé son machiavélisme par réfuter Machiavel. Je vous avoue que je voudrais mettre toujours le diamètre de la terre entre moi et cet homme-là» (CCV, 748). À Montmorency, dans son «donjon», les visiteurs pouvaient voir une estampe représentant le souverain, sous laquelle on lisait: *Il pense en philosophe et se conduit en roi*. Ce vers qui eût passé pour un compliment sous la plume d'un Voltaire n'en était pas un sous celle de Rousseau. D'autant plus qu'il était suivi d'un autre, moins ambigu: *La gloire, l'intérêt, voilà son dieu, sa loi*. Le poète allemand Christian Felix Weisse, qui lui a rendu visite en avril 1760, consigne que le Genevois «ne semble pas être un grand admirateur du roi de

Prusse» (CC VII, A227), ce que confirment l'année suivante le libraire Panckoucke et le comte hongrois Joseph Teleki, qui ont eu le privilège de lire le fameux distique (CC VIII, A241). Plus récemment, il venait de faire dans l'*Émile* une allusion à Adraste, roi des Dauniens, qui figure dans le *Télémaque* de Fénelon un souverain sans foi ni loi (OC IV, 849) derrière lequel, avoue-t-il, «on voyait assez qui j'avais en vue». Aussi était-il «bien sûr d'être inscrit en encre rouge sur les registres du roi de Prusse» (OC I, 593). On comprend aussi pourquoi Grimm ricanait, dans sa *Correspondance littéraire* du 1^{er} août: «Le voilà donc sous la protection d'un prince qu'il faisait profession de haïr!»¹

Il est vrai que le roi de Prusse n'avait pas toujours trop bonne presse. Dès l'adolescence passionné de littérature française et de musique, aspirant à la gloire du littérateur et du philosophe, il a eu bien du mal à supporter les rudes exigences de son père, «le roi-sergent», qui ne jurait que par les fifres et les tambours. Sur le portail du château de Rheinsberg, il a fait inscrire: *Frederico tranquillitatem colenti*. Cultivant en effet l'*otium studiosum*, il passe quelques années en compagnie d'amis choisis et, dès 1736, a engagé avec Voltaire une correspondance suivie dont leur vanité tire des satisfactions réciproques, l'un jouant le rôle du prince idéal auteur d'un *Anti-Machiavel*, l'autre celui du sage. Comme on sait, le séjour allemand du philosophe ne sera pourtant pas de tout repos. À peine monté sur le trône, Frédéric a montré qu'il n'entendait pas sa fonction royale comme une sinécure. Dès son avènement en 1740, il inaugure une politique cynique, profitant des embarras de Marie-Thérèse pour faire valoir ses prétentions sur la Silésie et imposant de multiples réformes intérieures destinées à moderniser l'État prussien. Sa réputation d'habile stratège se confirme pendant la guerre de Sept ans où, allié à l'Angleterre, il combat la coalition de l'Autriche, de la France, de la Saxe et de la Russie, laissant, au terme des hostilités, son pays ravagé et épuisé. Tenace, il devait, en moins de dix ans, rétablir sa puissance et, en 1772, prendre part au premier partage de la Pologne. Homme d'État puissant, conquérant et despotique, uniquement préoccupé de la grandeur de la Prusse, politique matois et sans scrupules, il ne pouvait être le prince selon le cœur de Jean-Jacques.

À Môtiers, Rousseau a pris contact avec George Keith, maréchal héréditaire d'Écosse, ancien partisan des Stuarts détrônés, gouverneur de la principauté et ami personnel de Frédéric. Libre penseur et anticlérical, Milord Maréchal était un homme intelligent et tolérant, revenu de bien des choses et à qui la vie et les épreuves avaient enseigné une philosophie sans préjugés. Devant Keith, dont il connaît la réputation, Jean-Jacques se présente sans fausse honte comme un homme aux abois: «Un pauvre auteur proscrit de France, de sa patrie, du canton de Berne, pour avoir dit ce qu'il pensait être utile et bon, vient chercher un asile dans les États du roi. Milord, ne me l'accordez pas si je suis coupable. [...] Mais si je ne suis qu'opprimé, il est digne de vous et de Sa Majesté de ne pas me refuser le feu et l'eau qu'on veut m'ôter par toute la terre. [...] Si vous m'ordonnez aussi de partir dans l'état où je suis, obéir m'est impossible,

1. Dès le 15 juin 1762, d'Alembert lui avait pourtant conseillé de chercher asile dans les États de Frédéric, et plus particulièrement à Neuchâtel.

et de plus je ne saurais plus où fuir» (CC XII, 1978, 10 ou 11 juillet 1762). Il n'exagère pas. Condamné à Paris et à Genève, son *Émile* l'est maintenant en Hollande et en Westfrie, examiné par la faculté de théologie de la Sorbonne, interdit sur le territoire de Berne. Soulagement: «Vivez tranquille», lui a répondu Keith aussitôt, j'écris au roi pour prendre ses ordres (CC XII, 1985, 12 juillet 1762). Le roi, Jean-Jacques y avait pensé de son côté et, le même jour, s'était adressé à lui de Romain à Romain:

J'ai dit beaucoup de mal de vous, j'en dirai peut-être encore; cependant chassé de France, de Genève, du canton de Berne, je viens chercher un asile dans vos États; ma faute est peut-être de n'avoir pas commencé par là; cet éloge est de ceux dont vous êtes digne. Sire je n'ai mérité de vous aucune grâce, et je n'en demande pas. Mais j'ai cru devoir déclarer à V[otre] M[ajesté] que j'étais en son pouvoir, et que j'y voulais être, elle peut disposer de moi comme il lui plaira (CC XII, 1976, 10 ou 11 juillet 1762).

C'était sa manière à lui de demander asile. Belle attitude de Cinna escomptant la clémence d'Auguste, mais qui n'allait peut-être pas sans une arrière-pensée moins cornélienne, Rousseau l'avoue dans ses *Confessions*:

Je crus courir peu de risque. [...] Je jugeais que dans son art de régner il entraînait de se montrer magnanime en pareille occasion, et qu'il n'était pas au-dessus de son caractère de l'être en effet. Je jugeai qu'une vile et facile vengeance ne balancerait pas un moment en lui l'amour de la gloire, et me mettant à sa place je ne crus pas impossible qu'il se prévalût de la circonstance pour accabler du poids de sa générosité l'homme qui avait osé mal penser de lui [...] et je me dis: quand Jean-Jacques s'élève à côté de Coriolan, Frédéric sera-t-il au-dessous du général des Volsques? (OC I, 593).

Au moment où il reçoit cette peu conventionnelle supplique, Frédéric a bien autre chose en tête que de sévir contre l'auteur d'un *Émile* qu'il n'a d'ailleurs pas encore lu. L'été de 1762 est le dernier de la guerre de Sept ans et il prépare la paix d'Hubertsbourg. Mais le roi, qui devait bientôt se donner les gants d'accueillir les jésuites après la destruction de l'ordre, était trop fin renard pour refuser le rôle qu'on lui offrait à la face de l'Europe fanatique coalisée contre le fils d'un horloger. Sans daigner cependant répondre au Romain de Môtiers, il trouve le temps, depuis le champ de bataille de Dittmardsdorf où il vient d'affronter les Autrichiens, de mander ses instructions à George Keith:

Donnons mon cher Milord asile au malheureux, ce Rousseau est un garçon singulier, philosophe cynique, qui n'a que la besace pour tout bien, il faut l'empêcher tant que cela se pourra d'écrire, parce qu'il traite les matières scabreuses qui exciteraient des sensations trop vives dans vos têtes neuchâteloises, et occasionneraient des clameurs de tous vos prêtres enclins à la dispute et pleins de fanatisme (CC XII, 2047, 29 juillet 1762).

Le ton le montre assez, Frédéric tient Jean-Jacques philosophe en assez piètre estime et son ton protecteur n'eût guère flatté l'irréductible républicain. Prudence aussi, car, c'est vrai, Jean-Jacques tombe mal. La principauté venait d'être bouleversée, de 1758 à 1762, par les violentes polémiques provoquées par le pasteur Ferdinand-Olivier Petitpierre, coupable d'avoir prêché la non-éternité des peines dont

il était question aussi dans la Profession de foi du Vicaire savoyard². Jean-Jacques était donc prié de se tenir tranquille. Ménageant la susceptibilité de son nouvel administré, Keith l'informa que le roi était «fort aise de donner asile à la vertu persécutée» et qu'il rassurerait le souverain: «Je lui écrirai que vous ne voulez plus ni lire, ni écrire, ni parler, que vous vous contentez de penser et de faire des lacets» (CC XII, 2079, 16 août 1762). C'était mal le connaître et Rousseau prit aussitôt la mouche. L'hospitalité, grand merci, mais pas à n'importe quel prix!

Quant à l'engagement que j'ai pris avec moi de ne plus écrire, ce n'est pas j'espère une condition que S[a] M[ajesté] entend mettre à l'asile qu'elle veut bien m'accorder. Je m'engage seulement, et de très bon cœur envers elle et V.E. à respecter, comme j'ai toujours fait dans mes écrits et dans ma conduite les lois, le prince, les honnêtes gens, et tous les devoirs de l'hospitalité. [...] Mais quant à ma manière de penser en général sur quelque matière que ce puisse être elle est à moi, né républicain et libre. Et tant que je ne la divulgue pas dans l'État où j'habite je n'en dois aucun compte au souverain, car il n'est pas juge compétent de ce qui se fait hors de chez lui par un homme qui n'est pas né son sujet. [...] Ainsi je me suis promis et je me promets de ne plus écrire: mais encore une fois je ne l'ai promis qu'à moi (CC XII, 2086, vers le 18 août 1762).

Keith s'empessa de le calmer en l'assurant que le roi n'avait «mis aucune condition» à son hospitalité mais en ajoutant: «Nous sommes tous d'accord, vous ne voulez pas mettre le feu à la maison que vous habitez?» (CC XII, 2109, 24 août 1762). Comme le bon gouverneur avait fait état de la situation difficile de son protégé, Frédéric prit la peine de lui écrire une longue lettre qui souligne à quel point les idées du philosophe de Sans-Souci différaient de celles du citoyen de Genève:

Il faut soulager ce pauvre malheureux, qui ne pèche que par avoir des opinions singulières mais qu'il croit bonnes, je vous ferai remettre cent écus dont vous aurez la bonté de lui faire donner ce qu'il lui faut pour ses besoins, je crois en lui donnant les choses en nature qu'il les acceptera plutôt que de l'argent, si nous n'avions pas la guerre, si nous n'étions pas ruinés je lui ferais bâtir un ermitage avec un jardin, où il pourrait vivre comme il croit qu'ont vécu nos premiers pères. J'avoue que mes idées sont aussi différentes des siennes qu'est le fini de l'infini, il ne me persuaderait jamais à brouter l'herbe et à marcher à quatre pattes. [...] Pourquoi renoncer aux agréments de la vie quand on peut en jouir? [...] Bien des philosophes modernes me déplaisent par les paradoxes qu'ils annoncent, ils veulent dire des vérités neuves, et ils débitent des erreurs qui choquent le bon sens, je m'en tiens à Locke, à mon ami Lucrèce et à mon bon empereur Marc-Aurèle, ces gens nous ont dit tout ce que nous pouvons savoir [...] Après cela il est plaisant qu'on nous débite que nous sommes tous égaux et que par conséquent nous devons vivre comme des sauvages sans lois, sans société et sans police, que les beaux-arts ont nui aux mœurs et autres paradoxes aussi peu soutenables. Je crois que votre Rousseau a manqué sa vocation, il était sans doute né pour devenir un fameux cénobite, un père du désert célèbre par ses austérités et

2. Pour tous les événements concernant le séjour de Rousseau à Môtiers, voir F. S. Eigeldinger, «Des pierres dans mon jardin». *Les Années neuchâteloises de J.-J. Rousseau et la crise de 1765*, Paris-Genève, Champigneulle-Slatkine, 1992.

ses macérations, un stylite, il aurait fait des miracles, il serait devenu un saint et il aurait grossi l'énorme catalogue du Martyrologe, mais à présent il ne sera regardé qu'en qualité de philosophe singulier qui ressuscite après deux mille ans la secte de Diogène, ce n'est pas la peine de brouter l'herbe ni de se brouiller avec tous les philosophes ses contemporains (CC XIII, 2128, 1^{er} septembre 1762).

Frédéric rapportait encore l'anecdote bien connue: Jean-Jacques avait obstinément refusé les bienfaits du duc d'Orléans qui, pour l'aider, voulait lui payer sa copie de musique plus cher qu'elle ne valait. C'est bien là de la vertu, concluait le souverain: «Ainsi je juge que votre sauvage a les mœurs aussi pures que l'esprit inconséquent».

Cette lettre montre clairement tout ce qui sépare les deux hommes. Ses allusions le prouvent, Frédéric a lu le *Discours sur l'inégalité* comme une déclamation de sophiste et a surtout retenu les termes de la célèbre lettre du 30 juillet 1755 par laquelle Voltaire remerciait Rousseau de l'envoi de son œuvre. Il connaît aussi —et il y reviendra vingt ans plus tard— les paradoxes du *Discours sur les sciences et les arts*. Ses remarques sont d'un voltairien qui hausse les épaules devant les thèses du Genevois, vaguement irrité aussi par un philosophe impertinent qui prétend faire la leçon aux peuples et aux rois et se poser en Caton du siècle. À ses yeux, Rousseau est un illuminé, un excentrique, un Jérémie se lamentant sur les ruines de la Jérusalem moderne, qu'il ne faut ni prendre au sérieux ni persécuter.

Lorsque Milord Maréchal lui communique les offres du roi en l'engageant à les accepter (CC XIII, 2265), Rousseau se déclare touché: «Je dois vous avouer, dit-il, que je ne l'aimais point auparavant; ou plutôt on m'avait trompé; j'en haïssais un autre sous son nom». Peut-être était-ce oublier un peu facilement le ravisseur de la Silésie et la politique cynique? D'ailleurs, fidèle à son vœu d'indépendance, il refusait des bienfaits qu'il jugeait Frédéric hors d'état de lui faire: «Laissons-lui faire une paix glorieuse, rétablir ses finances et revivifier ses États épuisés; alors si je vis encore et qu'il conserve pour moi les mêmes bontés, vous verrez si je crains ses bienfaits» (CC, XIV, 2275, 1^{er} novembre 1762). Généreux Jean-Jacques, qui se refusait à prélever un tribut sur la Prusse exsangue! Une telle magnanimité laissa pantois Keith lui-même, qui ne put s'empêcher de murmurer qu'«un peu de blé, du vin, et du bois en Suisse n'influerait pas sur les affaires du roi en Silésie» (CC XIV, 2279, novembre 1762).

Jean-Jacques ne l'entendait pas de cette oreille et ses *Confessions* ne laissent aucun doute sur ce qu'il considérait comme une aumône offensante:

Le bon Milord, embarrassé d'une pareille commission, et ne sachant comment s'en acquitter honnêtement, tâcha d'en exténuer l'insulte en transformant cet argent en nature de provisions, et me marquant qu'il avait ordre de me fournir du bois et du charbon pour commencer mon petit ménage, il ajouta même, et peut-être de son chef, que le roi me ferait volontiers bâtir une petite maison à ma fantaisie si j'en voulais choisir l'emplacement. Cette dernière offre me toucha fort et me fit oublier la mesquinerie de l'autre (OC, I, 599).

Impossible Jean-Jacques! À la comtesse de Boufflers qui, à la demande de Keith, l'avait pressé d'accepter les bienfaits du roi, il répondit tout net: «Si je les acceptais, je croirais lui rendre autant d'honneur que j'en recevrais de lui» (CC XIV, 2342, 26 novembre 1762)³. Mais soit, Jean-Jacques à son tour serait bon prince. À l'annonce de la paix d'Hubertsbourg, il tint à orner sa demeure d'un cordon de guirlandes en l'honneur du souverain, non sans préciser: «J'eus, il est vrai la fierté vindicative de dépenser presque autant d'argent qu'il m'en avait voulu donner». Le monde saurait qu'on n'achetait pas Jean-Jacques Rousseau.

Ce n'était pas mal, mais il pouvait faire mieux. Dans la lettre qu'il adressait à Milord Maréchal, il en avait inséré une autre, cachetée, destinée au roi lui-même. Selon *Les Confessions*, constatant que, la paix faite, Frédéric cependant ne désarmait pas, il crut de son devoir de «porter jusqu'à lui cette sainte voix de la vérité» en usant du «ton familial fait pour plaire aux hommes de sa trempe». Ce ton, c'était ni plus ni moins que celui de Moïse apostrophant Pharaon:

Vous êtes mon protecteur et mon bienfaiteur, et je porte un cœur fait pour la reconnaissance: je veux m'acquitter avec vous, si je puis.

Vous voulez me donner du pain: n'y a-t-il aucun de vos sujets qui en manque?

Ôtez de devant mes yeux cette épée qui m'éblouit et me blesse. Elle n'a que trop bien fait son service, et le sceptre est abandonné. La carrière des rois de votre étoffe est grande; vous êtes encore loin du terme. Cependant le temps presse, et il ne vous reste pas un moment à perdre pour y arriver. Sondez bien votre cœur, ô Frédéric! Pourrez-vous vous résoudre à mourir sans avoir été le plus grand des hommes?

Puissé-je voir Frédéric le juste et le redouté, couvrir enfin ses États d'un peuple heureux dont il soit le père, et Jean-Jacques Rousseau, l'ennemi des rois, ira mourir de joie aux pieds de son trône (CC XIV, 2274, 1^{er} novembre 1762).

Surprenante missive, qui témoigne sans doute de l'orgueil de Rousseau, mais aussi de la profonde transformation de la conception que l'écrivain se fait désormais de sa mission et de ses droits. Il n'est plus, comme jadis, l'amuseur des grands, un quêteur de prébende; il s'érige en juge, instaure une législature de l'esprit. Dans le *Discours sur les sciences et les arts*, il avait dit déjà: «Que les rois ne dédaignent pas d'admettre dans leurs conseils

3. Le 8 octobre 1762, il écrit encore à Mme de Boufflers à propos de l'offre de Frédéric: «Milord Maréchal [...] m'a dit seulement que le roi se ferait un plaisir de me faire bâtir un ermitage à ma fantaisie, et que j'en pourrais choisir moi-même l'emplacement. Je vous avoue qu'une offre si bien assortie à mon goût m'a changé le cœur. Je ne sais point résister aux caresses, et je suis bien heureux que jamais ministre ne m'ait voulu tenter par là. J'ai répondu à Milord que j'étais touché des bontés du roi, mais qu'il me serait impossible de dormir dans une maison bâtie pour moi d'une main royale, et il n'en a plus été question. Madame, j'ai trop mal pensé et parlé du roi de Prusse pour recevoir jamais ses bienfaits; mais je l'aimerai toute ma vie» (CC XIII, 2216). À quoi la comtesse lui répondit qu'il avait tort et qu'il n'y a point d'abaissement à recevoir des grâces offertes par un roi qui fait l'admiration de toute la terre» (CC XIII, 2223).

les gens les plus capables de les conseiller». C'est le ton de l'homme du *Contrat social* et de celui qui se fera, quelques années plus tard, le législateur des Corses et des Polonais. Apostolat nouveau qui ne va pas sans martyre, Jean-Jacques lui-même en faisait la preuve⁴. Une telle lettre peut sembler d'autant plus arrogante qu'elle est écrite en réalité le 1^{er} novembre 1762, c'est-à-dire non pas après la paix d'Hubertsbourg signée le 15 février 1763, mais le lendemain de la bataille de Freiberg, alors que les hostilités n'étaient pas terminées. Frédéric eut le bon esprit de ne pas s'en irriter et se borna à hausser les épaules:

J'ai reçu mon cher Milord votre lettre et celle du philosophe sauvage, il faut avouer que l'on ne saurait pousser le désintéressement plus loin qu'il le fait, c'est un grand pas à la vertu, si ce n'est la vertu même. Il veut que je fasse la paix, le bonhomme ne sait pas la difficulté qu'il y a d'y parvenir, et s'il connaissait les politiques avec lesquels j'ai à faire, il les trouverait bien autrement intraitables que les philosophes avec lesquels il s'est brouillé (CC XIV, 2344, 26 novembre 1762).

Frédéric ayant d'autres chats à fouetter, cette correspondance indirecte s'arrête là — car jamais le roi ne daigna répondre à Rousseau lui-même, qui en fut peut-être mortifié. Une seule fois, le 4 septembre 1763, il songera encore à demander à Keith des nouvelles du «sauvage helvétique» (CC XVII, 2909). Quant à Rousseau, il n'a pas renoncé, trois semaines avant la signature de la paix, mais à l'usage du seul Milord Maréchal, à prodiguer ses avis sur la conduite que le souverain devrait tenir pour se montrer digne des espoirs qu'il place en lui:

Il n'y a rien d'égal à la position de Frédéric. Il paraît qu'il en sent tous les avantages et qu'il saura bien les faire valoir. Tout le pénible et le difficile est fait; tout ce qui demandait le concours de la fortune est fait. Il ne lui reste à présent à remplir que des soins agréables et dont l'effet dépend de lui. C'est de ce moment qu'il va s'élever s'il veut dans la postérité un monument unique; car il n'a travaillé jusqu'ici que pour son siècle. Le seul piège dangereux qui désormais lui reste à éviter est celui de la flatterie; s'il se laisse louer, il est perdu. Qu'il sache qu'il n'y a plus d'éloges dignes de lui que ceux qui sortiront des cabanes de ses paysans. Au reste il a pourtant une tâche à effacer, et il peut la couvrir d'un monument de gloire. Il devinera ce que c'est et il fera bien; car personne ne le lui dira (CC XV, 2558, 21 mars 1763).

Frédéric n'avait pourtant pas fini d'entendre parler de lui. Avant de prendre sa retraite à Berlin, Milord Maréchal a obtenu pour Rousseau, en avril 1763, des lettres de naturalité qui le mettent désormais à l'abri d'une expulsion. La situation du philosophe n'en est pas moins difficile. Sa *Lettre à Christophe de Beaumont*, archevêque de Paris, échauffe à nouveau les esprits. Ses concitoyens n'ayant pas pris son parti lors de son injuste condamnation, il ose, le 13 mai 1763, renoncer publiquement à son droit de bourgeoisie. Fait sans précédent: pour la première fois dans l'histoire, un écrivain illustre rejetait sa patrie, la déclarait indigne de lui. Jean-Jacques souffletait Genève sous les yeux de l'Europe.

4. Sur cette transformation, voir M. Pellisson, *Les Hommes de lettres au XVIII^{ème} siècle*, Paris, A. Colin, 1911; P. Bénichou, *Le Sacre de l'écrivain*, Paris, J. Corti, 1973.

Il lui demeurait cependant attaché malgré lui. Lorsque le parti populaire, qui lui est favorable, se voit écrasé par les *Lettres écrites de la campagne* du procureur Jean-Robert Tronchin, ceux qu'on appelle les Représentants l'appellent à l'aide. Rousseau consent à faire taire sa rancune et lance dans la bataille ses neuf *Lettres écrites de la montagne*, brûlot politique, mais aussi défense de la Profession de foi du Vicaire savoyard, critique du fanatisme et des miracles. Et dire que Frédéric l'avait engagé à ne plus rien écrire qui pût semer le trouble! En dépit de ses déclarations peu orthodoxes, Rousseau avait été admis à la communion par Montmollin, pasteur de Môtiers, mais les *Lettres de la Montagne* déclenchent à Genève une véritable tempête qui s'abat aussi sur Môtiers. À présent, la Vénérable Classe des Pasteurs hurle à la mort, interdit la vente des *Lettres*, suspend le projet d'une édition des œuvres de Rousseau qui devait se faire dans la principauté, Montmollin se déchaîne, exige une excommunication. Le 1^{er} septembre 1765, il prononce en chaire un sermon incendiaire qui ameuté la populace. Les vexations se multiplient et, dans la nuit du 6 au 7, la maison de l'impie est lapidée. Le 8, Jean-Jacques quitte Môtiers où flambent des envies de meurtre pour se réfugier dans l'île de Saint-Pierre, au milieu du lac de Bièvre.

Frédéric n'a pas été tenu à l'écart de ces événements, même si les nouvelles lui parviennent tardivement et déformées. Le 4 mars 1765, le Conseil d'État de Neuchâtel, redoutant l'effet des *Lettres de la Montagne*, sollicite la permission d'interdire la publication des œuvres de Rousseau projetée par le libraire Fauche, requête contestée par quelques partisans du philosophe (CC XXIV, 4097, 4114). Conscient qu'on risque de retrouver les troubles provoqués quelques années plus tôt par l'affaire Petitpierre, le roi accorde satisfaction au Conseil, tout en précisant: «Notre intention n'est cependant pas qu'on sévisse contre l'ouvrage en question par aucune flétrissure publique» et, quant à Rousseau lui-même, «notre volonté est qu'il ne soit en rien inquiété» (CC XXIV, 4221, 30 mars 1765). Le Conseil promet d'y veiller (CC XXV, 4330). Deux mois plus tard, nouvel avertissement du roi mis au courant de l'agitation croissante: «Nous ne vous dissimulerons point que nous sommes très mécontents d'une conduite inconsidérée, et que notre volonté sérieuse est, qu'en en arrêtant promptement les suites par l'autorité que nous vous avons confiée, vous empêchiez qu'on inquiète en quoi que ce soit le S^r Rousseau, et que vous lui assuriez d'une manière bien complète et décidée les effets de la protection que nous lui accordons» (CC XXV, 4426, 21 mai 1765). De nouveau, le Conseil proteste qu'il n'y a aucun trouble et s'engage à exécuter les ordres (CC XXVI, 4464, 3 juin 1765).

On l'a vu, le Conseil ne sut rien empêcher. Le 28 septembre, Frédéric ne cache pas son irritation devant une désobéissance qui confine à la sédition:

Nous venons [...] d'apprendre avec la plus grande indignation, qu'à la suite d'un sermon scandaleux prononcé en dernier lieu à Môtiers, le S^r Rousseau a été insulté par les séditionnaires de cet endroit, et qu'on s'est même porté aux dernières violences contre la demeure qu'il habitait. Il est étonnant que dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, le fanatisme ose encore lever l'étendard jusques dans des pays soumis à notre domination. Nous ne doutons pas à la vérité que la Classe, éclairée par de meilleurs principes, ne désapprouve le zèle inconsidéré et amer de l'ecclésiastique qui vient de souffler le feu

de la discorde à Môtiers. [...] Qu'il lui soit interdit de faire à l'avenir aucune déclamation tendant à aigrir et à exciter les esprits et enjoint à s'en tenir dans ses sermons, comme son devoir l'y oblige, aux vérités et aux préceptes qui doivent seuls en faire la matière et le but. Nous vous ordonnons en même temps de prendre les mesures les plus rigoureuses pour empêcher que le S^r Rousseau ne soit inquiété et qu'il n'ait plus rien à craindre des fureurs intolérantes de ses aveugles persécuteurs (CC XXVII, 4688).

Juste semonce, mais tardive: Rousseau avait alors quitté Môtiers depuis trois semaines. En novembre, Frédéric dit son «indignation» du traitement scandaleux infligé à Rousseau, exige un rapport et des explications détaillées (CC XXVII, 4831). Une fois encore, son autorité s'enlise. Bien sûr, on s'excuse, on fera un rapport (CC XXVIII, 4871) et Montmollin, personnellement mis en cause, assure «qu'on a dénaturé les choses et qu'on les a enflées» (CC XXVIII, 4887). Lorsque le Conseil consent enfin, le 17 décembre, à expédier une relation des faits, c'est pour admettre que le fameux sermon — dont on n'a malheureusement pas de copie, Montmollin ayant «prêché par méditation» — «fut prononcé avec beaucoup de véhémence», mais que le nom de Rousseau n'y était pas cité et que rien n'y excitait à des actions violentes (CC XXVIII, 4901). De guerre lasse, Frédéric se déclara, le 26 février 1766, «très mal satisfait» de la conduite de ses sujets indociles à l'égard d'un homme qu'il avait pris sous sa protection personnelle. Au bas de la lettre rédigée par son secrétaire, il ajoutait de sa propre main: «Vous ne méritez pas qu'on vous protège à moins que vous ne mettiez autant de douceur évangélique dans votre conduite, qu'il y règne à présent d'esprit de vertige, d'inquiétude et de sédition» (CC XXVIII, 5074). Le mal était fait.

On pourrait s'extasier sur la sollicitude du roi à l'égard d'un homme qu'il ne tenait guère en haute estime et dont il ne partageait assurément pas les idées, et sans doute s'est-il efforcé d'assurer à Rousseau un séjour paisible. Mais on peut aussi considérer qu'il s'est surtout irrité de voir son autorité hypocritement bafouée et ses ordres sans effet. On le comprend mieux encore à la lumière d'une lettre de d'Alembert à Voltaire, dès le 31 juillet 1762. Je me réjouis, disait-il, que Jean-Jacques se soit mis sous la protection du roi de Prusse, mais je ne suis pas certain qu'il soit vraiment en sécurité: «Je ne voudrais pas répondre qu'il y restât; car le roi de Prusse, tout roi de Prusse qu'il est, n'est pas le maître à Neuchâtel comme à Berlin, et les vénérables pasteurs de ce pays-là n'entendent point raillerie sur l'affaire de la religion. C'est une vieille p... pour laquelle ils ont d'autant plus d'égards qu'ils s'en soucient moins» (CC XII, 2050). La suite devait lui donner raison. Neuchâtel était bien loin de Berlin et l'affaire Rousseau permit à Frédéric de mesurer les limites de la crainte qu'il inspirait à des sujets hors de sa portée.

Chassé de Môtiers par la colère populaire, expulsé de l'île de Saint-Pierre par les autorités bernoises à la fin d'octobre 1765, la France lui étant interdite, où Rousseau pouvait-il espérer trouver asile? Dès le 11 avril, Milord Maréchal, pressentant la tournure des événements, lui a fait part d'une offre faite «de bon cœur et bonne grâce» par le roi de Prusse: «Que ne vient-il ici, a-t-il dit, si on continue à l'inquiéter où il est?» (CC XXV, 4270). Le philosophe a donc l'intention de passer

au moins l'hiver à Berlin auprès de Keith (*OC I*, 652). Le voilà à Bâle, puis à Strasbourg où il arrive épuisé et terrifié par l'approche des intempéries. Toujours hésitant: ira-t-il en Allemagne comme l'en presse Milord Maréchal, en Hollande comme l'y invite son éditeur M.-M. Rey, en Angleterre comme le souhaitent M^{me} de Boufflers et David Hume? Finalement, la balance pencha pour l'Angleterre. Il obtint la permission de passer par Paris, fut accueilli au Temple où le prince de Conti jouissait du privilège de l'exterritorialité. Or, vers la fin de son bref séjour parisien, courut dans les salons une prétendue lettre du roi de Prusse, facétie assez cruelle de l'écrivain anglais Horace Walpole, où Frédéric était censé lui dire: «Venez donc chez moi. [...] Si vous persistez à vous creuser l'esprit pour trouver de nouveaux malheurs, choisissez-les tels que vous voudrez; je suis roi, je puis vous en procurer au gré de vos souhaits.» Lorsqu'il apprendra l'existence de cette mauvaise plaisanterie, Rousseau aura la sagesse de ne pas la croire de Frédéric, mais il refusera toujours d'admettre qu'elle fût de Walpole et préférera l'attribuer à d'Alembert, ce qui lui vaudra de nouveaux déboires.

Les dés étaient jetés: Rousseau débarqua à Douvres le 11 janvier 1766. Installé à Wootton, il crut bon d'écrire à son ancien protecteur et ce fut, pour la première fois, sur un ton plus conforme à sa situation:

Je dois au malheur qui me poursuit deux biens qui m'en consolent, la bienveillance de Milord Maréchal et la protection de Votre Majesté. Forcé de vivre loin de l'État où je fus inscrit parmi vos peuples, je garde l'amour des devoirs que j'y ai contractés. Permettez, Sire, que vos bontés me suivent avec ma reconnaissance et que j'aie toujours l'honneur d'être votre protégé comme je serai toujours votre plus fidèle sujet (*CC XXIX*, 5136, 30 mars 1766).

Comme par le passé, Frédéric s'abstint de répondre directement, mais lui fit dire par son secrétaire qu'il espérait que Jean-Jacques trouverait enfin la paix et la tolérance dans sa nouvelle retraite (*CC XXIX*, 5180, 30 avril 1766). On peut rêver à ce qu'eût été son sort s'il avait choisi de se fixer à Berlin et à la figure qu'il aurait faite dans un cercle d'esprits moqueurs où Frédéric n'épargnait ses sarcasmes à personne: le roi de Prusse, qui avait maltraité un Voltaire, n'eût fait qu'une bouchée de Jean-Jacques dont il n'a jamais apprécié les principes. On peut en juger par ces lignes écrites de Leipzig à la duchesse de Saxe-Gotha, le 10 février 1763, pendant les tractations de la paix d'Hubertsbourg, quand le souverain s'est enfin résolu à lire cet *Émile* qui avait fait tant de bruit:

J'ai commencé, en attendant que cette paix se fasse, un ouvrage de Rousseau Genève. Le livre a pour titre *Émile*, et en vérité, Madame, il me ramène bien à votre sentiment: toutes ces productions nouvelles ne valent pas grand-chose; c'est un rabâchage de choses qu'on sait depuis longtemps, décoré de quelques pensées hardies et écrites en style assez élégant. Mais rien d'original, peu de raisonnement solide, et beaucoup d'impudence⁵.

5. *Œuvres de Frédéric le Grand*, hrsg. von J.-D.-E. Preuss, Berlin, 1848, t. III, pp. 216-217.

Une lettre de d'Alembert à M^{lle} de Lespinasse, en juillet 1763, confirme que le souverain n'avait pour son protégé qu'une admiration mesurée: «Le roi parle, ce me semble, très bien sur les ouvrages de Rousseau, il y trouve de la chaleur et de la force, mais peu de logique et de vérité. Il prétend qu'il ne lit que pour s'instruire, et que les ouvrages de Rousseau ne lui apprennent rien ou peu de chose» (CC 2790).

Lorsqu'il composera lui-même, sous le masque d'un Genevois, une lettre sur l'éducation, le roi ne fera aucune allusion au traité de Rousseau, jugé une fois pour toutes. En revanche, il devait revenir au *Discours sur les sciences et les arts*. C'est la preuve que la polémique qui avait passionné l'Europe vingt ans auparavant n'avait pas encore perdu son actualité. Recevant à Berlin la visite de sa sœur Ulrique, veuve du roi de Suède, qui assistait à une séance extraordinaire de l'Académie des sciences, Frédéric y prononça en personne, le 27 janvier 1772, un *Discours de l'utilité des sciences et des arts dans un État* où Rousseau, jamais nommément cité, est visé à chaque ligne.

Contre les «personnes peu éclairées ou peu sincères qui ont osé se déclarer les ennemies des sciences et des arts», contre les auteurs de «paradoxes», Frédéric entend, après bien d'autres, de justifier la nécessité du savoir et du progrès dans la ligne traditionnelle des Lumières: «L'esprit le plus vaste, privé de connaissances, n'est qu'un diamant brut qui n'acquerra de prix qu'après avoir été taillé par les mains d'un habile lapidaire». L'homme n'est rien par lui-même et ne se distingue des animaux que par son aptitude à dominer et à organiser le monde». Les sciences et les arts corrompraient les mœurs? Absurde! «La culture de l'esprit le rectifie au lieu de le dépraver». Le souverain ne manque pas d'entonner l'hymne au progrès, de célébrer les bienfaits de l'hydraulique, de la mécanique, de la physique ou de l'astronomie, de rappeler ce que les princes sages doivent à l'étude de l'histoire, et les peuples aux philosophes qui ont combattu les superstitions: «Sans eux, [...] nous achèterions au poids de l'or, comme nos pères, des passeports pour le paradis, des indulgences pour les crimes, les voluptueux se ruineraient pour entrer en purgatoire, nous dresserions encore des bûchers». Au lieu de cela, que de merveilles! Bacon et Newton ont ouvert la voie de la science moderne, on sait prédire les éclipses ou la marche des étoiles, on découvre les propriétés de l'électricité... Et tandis que les savants oeuvrent dans leur cabinet, les arts, depuis les Grecs et les Romains charment notre existence et nous donnent l'amour du beau. Pour Frédéric, que le destin a fait naître roi, il sait où est son devoir: «Tous les princes éclairés ont protégé ceux dont les savants travaux ont honoré l'esprit humain...» Qu'on se garde donc d'écouter «je ne sais quel énergumène» qui a préféré le brillant du paradoxe à la justesse de la pensée et soutenu que la barbarie est préférable à la civilisation.

Il est clair que, mis à part leur goût pour la musique, les deux hommes n'avaient rien en commun⁶. En se faisant le champion des sciences et des arts qu'il avait lui-

6. C'est ce que soulignait Emil Du Bois-Reymond dans un discours prononcé le 30 janvier 1879 à l'Académie des sciences de Berlin à l'occasion de l'anniversaire de Frédéric II. Curieusement, en dépit de son titre, ce discours ne fait qu'effleurer les rapports entre les deux hommes: il s'agit en fait d'une analyse de la philosophie de Rousseau (E. Du Bois-Reymond, «Friedrich II und Jean-Jacques Rousseau», *Deutsche Rundschau*, XIX, 1879, pp. 241-268).

même largement contribué à remettre à l'honneur dans son pays, le roi de Prusse n'ajoutait certes pas grand-chose à ce qu'avaient dit avant lui les quelques dizaines de contradicteurs qui avaient affronté Rousseau près d'un quart de siècle auparavant. Du moins témoigne-t-il de la profondeur de la fracture causée en 1750 dans l'élan de confiance dans le progrès indéfini par l'impact du *Discours* de Jean-Jacques⁷.

DISCOURS DE L'UTILITÉ DES SCIENCES ET DES ARTS DANS UN ÉTAT

Des personnes peu éclairées ou peu sincères ont osé se déclarer les ennemies des sciences et des arts. S'il leur a été permis de calomnier ce qui fait le plus d'honneur à l'humanité, à plus forte raison doit-il être permis de le défendre; c'est le devoir de tous ceux qui aiment la société, et qui ont un cœur reconnaissant de ce qu'ils doivent aux lettres. Le malheur veut que souvent des paradoxes fassent plus d'impression sur le public que des vérités; c'est alors qu'il faut le détromper, et confondre par de bonnes raisons, et non par des injures, les auteurs de telles rêveries. Je suis honteux de dire dans cette académie qu'on a eu l'effronterie de mettre en question si les sciences sont utiles ou nuisibles à la société, chose sur laquelle personne ne devrait avoir de doute. Si nous avons de la préférence sur les animaux, ce n'est certainement pas par les facultés du corps, mais c'est par l'esprit plus étendu que la nature nous a donné; et ce qui distingue l'homme de l'homme, c'est le génie et les connaissances. D'où viendrait la distance infinie qu'il y a entre un peuple policé et un peuple barbare, si ce n'est que l'un est éclairé, et que l'autre végète dans l'abrutissement et dans la stupidité?

Les nations qui ont joui de cette supériorité ont été reconnaissantes envers ceux qui leur ont procuré cet avantage. De là vient la juste réputation dont jouissent ces lumières de l'univers, ces sages qui, par leurs savants travaux, ont éclairé leurs compatriotes et leur siècle.

L'homme est peu de chose par lui-même; il naît avec des dispositions plus ou moins propres à se développer. Mais il faut les cultiver; il faut que ses connaissances se multiplient, pour que ses idées puissent s'étendre; il faut que sa mémoire se remplisse, pour que ce magasin fournisse à l'imagination des matières sur lesquelles elle puisse s'exercer, et que le jugement se raffine, polir, trier ses propres productions. L'esprit le plus vaste, privé de connaissances, n'est qu'un diamant brut qui n'acquerra de prix qu'après avoir été taillé par les mains d'un habile lapidaire. Que d'esprits perdus ainsi pour la société, et que de grands hommes en tout genre étouffés dans leur germe, soit par l'ignorance, soit par l'état abject où ils se trouvaient placés!

Le véritable bien de l'Etat, son avantage et son lustre exigent donc que le peuple qu'il contient soit le plus instruit et le plus éclairé qu'il est possible, pour lui fournir, en chaque genre, un nombre de sujets habiles et capables de s'acquitter avec dextérité des différents emplois qu'il faut leur confier.

7. Peu accessible et tardive, la réfutation de Frédéric mérite peut-être d'être reproduite. Nous en donnons ci-après le texte, paru dans ses *Œuvres*, éd. Preuss, t. IX, pp. 171-180.

Ceux qui par le hasard de la naissance sont dans une position à ne pouvoir apprécier les torts infinis que souffrent plus ou moins tous les gouvernements européens par les fautes dont l'ignorance est cause, ne sentiront peut-être pas aussi vivement ces inconvénients que s'ils en avaient été les témoins. On pourrait rapporter une multitude de ces exemples, si la nature et l'étendue de ce discours ne nous resserraient dans de justes bornes. C'est la paresse qui dédaigne de s'instruire, c'est l'ignorance ambitieuse qui prétend à tout et qui est incapable de tout, qu'aurait dû fronder je ne sais quel énergumène qui, ne débitant que de misérables paradoxes, a osé soutenir que les sciences sont pernicieuses, qu'elles ont rendu les vices plus raffinés, et qu'elles pervertissent les mœurs. De pareilles faussetés sautent aux yeux, et sous quelque apparence qu'on les présente, il demeurera constant que la culture de l'esprit le rectifie au lieu de le dépraver. Qu'est-ce qui corrompt les mœurs? Ce sont les mauvais exemples; et comme les maladies épidémiques font de plus grands ravages dans des villes immenses que dans des hameaux, il arrive de même que la contagion du vice fait plus de progrès dans les cités, qui fourmillent de peuple, que dans les campagnes, où les travaux journaliers et une vie retirée conservent la simplicité des mœurs dans leur pureté.

Il s'est trouvé de faux politiques, resserrés dans leurs petites idées, qui, sans approfondir la matière, ont cru qu'il était plus facile de gouverner un peuple ignorant et stupide qu'une nation éclairée. C'est vraiment puissamment raisonner, tandis que l'expérience prouve que plus le peuple est abruti, plus il est capricieux et obstiné, et la difficulté est bien plus grande de vaincre son opiniâtreté que de persuader des choses justes à un peuple assez policé pour entendre raison. Le beau pays que celui où les talents demeureraient éternellement étouffés, et où il n'y aurait qu'un seul homme moins borné que les autres! Un tel État, peuplé d'ignorants, ressemblerait au paradis perdu de la Genèse, qui n'était habité que par des bêtes.

Quoiqu'il ne soit pas nécessaire de prouver à cet illustre auditoire et dans cette académie que les arts et les sciences procurent autant d'inutilité qu'ils donnent d'éclat aux peuples qui les possèdent, il ne sera peut-être pas inutile d'en convaincre un genre de personnes moins éclairées, pour les prémunir contre les impressions que de vils sophistes pourraient faire sur leur esprit. Qu'ils comparent un sauvage du Canada avec quelque citoyen d'un pays policé de l'Europe, et tout l'avantage sera en faveur de ce dernier. Comment peut-on préférer la nature grossière à la nature perfectionnée, le manque de moyens de subsister à une vie aisée, la grossièreté à la politesse, la sûreté des possessions dont on jouit à l'abri des lois au droit du plus fort et au brigandage, qui anéantit les fortunes et l'état des familles?

La société, formant un corps de peuple, ne saurait se passer ni des arts ni des sciences. C'est par le nivellement et l'hydraulique que les contrées situées le long des fleuves se mettent à couvert des débordements et des inondations; sans ces arts, des terrains féconds se changeraient en marais malsains, et priveraient nombre de familles de leur subsistance. Les terrains plus élevés ne sauraient se passer d'arpenteurs pour mesurer et partager les champs. Les connaissances physiques bien constatées par l'expérience contribuent à perfectionner la culture des terres et surtout le jardinage. La

botanique, qui s'applique à l'étude des simples, et la chimie, qui sait en extraire les sucres spiritueux, servent au moins à fortifier notre espérance durant nos maux, si même leur propriété n'a pas la vertu de nous guérir. L'anatomie guide et dirige la main du chirurgien dans ces opérations douloureuses, mais nécessaires, qui sauvent une partie de notre existence aux dépens de la partie endommagée. La mécanique sert à tout: faut-il soulever ou transporter un fardeau, c'est elle qui le meut; faut-il creuser dans les entrailles de la terre pour en tirer des métaux, c'est elle qui, par des machines ingénieuses, dessèche les carrières et délivre le mineur de la surabondance des eaux qui le feraient périr ou cesser son travail; faut-il construire des moulins pour nous broyer l'aliment le plus connu et le plus nécessaire, c'est la mécanique qui les perfectionne; c'est elle qui soulage les ouvriers en rectifiant les diverses espèces de métiers sur lesquels ils travaillent. Tout ce qui est machine est de son ressort; et combien n'en faut-il pas en tous les genres! L'art de construire un vaisseau est peut-être un des plus grands efforts de l'imagination; mais que de connaissances ne faut-il pas que le pilote possède pour diriger ce bâtiment et braver les flots en dépit des vents! Il faut qu'il ait étudié l'astronomie, qu'il ait de bonnes cartes marines, une notion exacte de la géographie, de l'habileté dans le calcul, pour connaître l'étendue qu'il a parcourue et le lieu où il se trouve, en quoi il sera secouru à l'avenir par des pendules qu'on vient récemment de perfectionner en Angleterre. Les arts et les sciences se tiennent par la main, nous leur devons tout, ce sont les bienfaiteurs du genre humain. Le citoyen des grandes villes en jouit sans que sa mollesse orgueilleuse sache ce qu'il en coûte de veilles et de travaux pour fournir à ses besoins et contenter ses goûts souvent bizarres.

La guerre, quelquefois nécessaire, et souvent entreprise trop légèrement, que n'exige-t-elle pas de connaissances! La seule découverte de la poudre en a tellement changé la méthode, que les plus grands héros de l'antiquité, s'ils pouvaient revenir au monde, seraient obligés de se mettre au fait de nos découvertes, pour conserver la réputation qu'ils ont si justement acquise. Il faut, dans ces temps modernes, qu'un guerrier étudie la géométrie, la fortification, l'hydraulique, la mécanique, pour construire des forts, former des inondations artificielles, connaître la force de la poudre, calculer le jet des bombes, savoir diriger l'effet des mines, faciliter le transport des machines de guerre. Il faut qu'il sache à fond la castramétation et la tactique, la mécanique de l'exercice, qu'il ait une connaissance exacte des terrains et de la géographie, et que ses projets de campagne soient semblables à une démonstration géométrique, quoiqu'il soit borné à l'art conjectural. Il doit avoir la mémoire remplie de l'histoire de toutes les guerres précédentes, pour que son imagination ait la liberté d'y puiser comme dans une source féconde.

Mais les généraux ne sont pas les seuls obligés de recourir aux archives des temps passés; le magistrat, le jurisconsulte, ne sauraient s'acquitter de leurs devoirs, s'ils n'ont bien approfondi cette partie de l'histoire qui concerne la législation. Il faut non seulement qu'ils aient étudié l'esprit des lois du pays qu'ils habitent, mais qu'ils sachent encore celles des autres peuples, et à quelles occasions elles ont été promulguées ou abolies.

Ceux même qui se trouvent à la tête des nations, et ceux qui administrent sous eux les gouvernements, ne sauraient se passer d'étudier l'histoire: c'est leur bréviaire, c'est un tableau qui leur représente les plus fines nuances des caractères et les actions des hommes puissants, leurs vertus, leurs vices, leurs succès, leurs malheurs, leurs ressources. Dans l'histoire de leur patrie, qui doit attirer leur attention principale, ils trouvent l'origine des institutions bonnes ou mauvaises, et une chaîne d'événements liés les uns aux autres, qui les conduit jusqu'au temps présent; ils y trouvent les causes qui ont uni les peuples et les causes qui ont rompu ces liens, des exemples à suivre, des exemples à éviter. Mais quel objet de méditation pour un prince, que de passer en revue cette multitude de souverains que l'histoire lui présente! Il s'en trouve nécessairement, dans ce nombre, de son caractère ou dont les actions ont quelque rapport aux siennes; et, dans le jugement que la postérité en a porté, il voit, comme dans un miroir, l'arrêt qui l'attend dès que sa dissolution totale aura fait évanouir la crainte qu'il inspire.

Si les historiens sont les précepteurs des hommes d'État, les dialecticiens ont été les foudres des erreurs et des superstitions; ils ont combattu et détruit les chimères des charlatans sacrés et profanes. Sans eux, nous immolerions peut-être encore, comme nos ancêtres, des victimes humaines à des dieux fantastiques, nous adorerions l'ouvrage de nos mains; obligés de croire sans oser réfléchir, il nous serait peut-être encore interdit de faire usage de notre raison sur la matière qui importe le plus à notre destinée, nous achèterions au poids de l'or, comme nos pères, des passeports pour le paradis, des indulgences pour les crimes, les voluptueux se ruineraient pour ne point entrer en purgatoire, nous dresserions encore des bûchers pour brûler ceux dont les opinions ne seraient pas les nôtres, la nécessité des actions vertueuses serait remplacée par de vaines pratiques, et des fourbes tonsurés nous pousseraient, au nom de la Divinité, à commettre les plus horribles forfaits. Si le fanatisme subsiste encore en partie, il faut l'attribuer aux profondes racines qu'il a poussées dans des temps d'ignorance, de même qu'à l'intérêt de certains corps vêtus en soutane, noirs, bruns, gris, blancs ou pies, qui réchauffent ce mal et en redoublent les accès, pour ne pas perdre la considération où ils se maintiennent encore dans l'esprit du peuple. Nous convenons que la dialectique n'est pas à la portée de la populace: cette portion nombreuse de l'espèce humaine sera toujours la dernière à se dessiller les yeux; et quoique en tout pays elle ait le dépôt de la superstition en garde, il n'en est pas moins vrai de dire qu'on est parvenu à la détromper des sorciers, des possédés, des adeptes et d'autres inepties aussi puérides. Nous devons ces avantages à une étude plus scrupuleuse qu'on a faite de la nature. La physique s'est associée à l'analyse et à l'expérience; on a porté la plus vive lumière dans ces ténèbres qui cachaient tant de vérités à la docte antiquité; et quoique nous ne puissions parvenir à la connaissance des premiers principes secrets que le grand géomètre s'est réservés pour lui seul, il s'est trouvé néanmoins de ces puissants génies qui ont découvert les lois éternelles de la pesanteur et du mouvement. Un chancelier Bacon, le précurseur de la nouvelle philosophie, ou, pour mieux dire, celui qui en a deviné et prédit les progrès, a mis le chevalier Newton sur les voies de ses merveilleuses découvertes; Newton parut après Descartes, qui, ayant décrédité les erreurs anciennes, les avait remplacées par les siennes propres. On a depuis pesé l'air, on a mesuré les

cieux, on a calculé la marche des corps célestes avec une justesse infinie, on a prédit les éclipses, on a découvert une propriété inconnue de la matière, la force électrique, dont les effets étonnent l'imagination; et sans doute que dans peu le retour des comètes se pourra prédire comme les éclipses, mais nous devons déjà au savant Bayle d'avoir dissipé l'effroi que ce phénomène causait aux ignorants. Avouons-le: autant que la faiblesse de notre condition nous humilie, autant les travaux de ces grands hommes nous relèvent le courage, et nous font sentir la dignité de notre être.

Les fourbes et les imposteurs sont donc les seuls qui puissent s'opposer aux progrès des sciences, et qui puissent prendre à tâche de les décrier, puisqu'ils sont les seuls auxquels les sciences soient nuisibles.

Dans ce siècle philosophe où nous vivons, on n'a pas seulement voulu dénigrer les hautes sciences, il s'est trouvé des personnes d'assez mauvaise humeur, ou plutôt assez dépourvues de sentiment et de goût, pour se déclarer les ennemies des belles-lettres. À leur sens, un orateur est un homme qui s'occupe plus à bien dire qu'à penser juste, un poète est un fou qui s'amuse à mesurer des syllabes, un historien est un compilateur de mensonges, ceux qui s'occupent à les lire perdent leur temps, et ceux qui les admirent sont des esprits frivoles. Ils proscriraient les fictions anciennes, ces fables ingénieuses et allégoriques qui renfermaient tant de vérités. Ils ne veulent pas concevoir que si Amphion, par les sons de sa lyre, bâtit les murs de Thèbes, c'est-à-dire que les arts adoucissent les mœurs des sauvages humains, et donnèrent lieu à l'origine des sociétés.

Il faut avoir l'âme bien dure pour vouloir priver l'espèce humaine des consolations et des secours qu'elle peut puiser dans les belles-lettres contre les amertumes dont la vie est remplie. Qu'on nous délivre de nos infortunes, ou qu'on nous permette de les adoucir. Ce ne sera pas moi qui répondrai à ces ennemis atrabilaires des belles-lettres; mais je me servirai des paroles de ce consul philosophe, le père de la patrie et de l'éloquence. «Les lettres, dit-il, cultivent la jeunesse, réjouissent la vieillesse, donnent du lustre à la fortune, offrent un asile et consolent dans la disgrâce, plaisent au dedans de la maison, n'importunent point au dehors, veillent les nuits avec nous, voyagent avec nous, résident aux champs avec nous. Fussions-nous même incapables d'y parvenir ou d'en bien goûter les charmes, nous devrions toujours les admirer, à ne les voir que dans les autres».

Que ceux qui aiment tant à déclamer apprennent à respecter ce qui est respectable, et, au lieu de censurer des occupations également honnêtes et utiles, qu'ils répandent plutôt leur bile sur l'oisiveté, qui est la mère de tous les vices. Si les sciences et les arts n'étaient pas d'une nécessité indispensable aux sociétés, s'il n'y avait pas de l'utilité, de l'agrément et de la gloire à les cultiver, comment la Grèce aurait-elle jeté ce vif éclat dont elle éblouit encore nos yeux, dans ces temps mémorables où elle porta les Socrate, les Platon, les Aristote, les Alexandre, les Périclès, les Thucydide, les Euripide, les Xénophon? Les faits vulgaires s'effacent de la mémoire; mais les actions, les découvertes, les progrès des grands hommes font des impressions durables.

Il en fut de même chez les Romains: leur beau siècle fut celui où le stoïque Caton périt avec la liberté; où Cicéron foudroyait Verrès, publiait son livre des *Offices*, ses *Tusculanes*, son ouvrage immortel de la *Nature des dieux*; où Varron écrivait ses *Origines* et son poème sur la guerre civile; où César effaça par sa clémence ce que son usurpation avait d'odieux; où Virgile récitait son *Enéide*; où Horace chantait ses *Odes*; où Tite-Live transmettait à la postérité l'histoire de tous les grands hommes qui avaient illustré la république. Que chacun se demande dans quel temps il aurait voulu naître à Athènes ou à Rome: sans doute qu'il choisira ces époques brillantes.

Une affreuse barbarie succéda à ces temps de gloire; un débordement de peuples féroces couvrit presque toute la face de l'Europe. Ils amenèrent avec eux les vices et l'ignorance, qui préparèrent les voies à la superstition la plus outrée. Ce ne fut qu'après onze siècles d'abrutissement que la terre put se dégager de cette rouille; et dans cette renaissance des lettres, on fit plus de cas des bons auteurs qui les premiers illustrèrent l'Italie, que de Léon X, qui les protégea. François I^{er}, jaloux de cette gloire, voulut la partager: il fit des efforts inutiles pour transplanter ces plantes étrangères dans un sol qui n'était point encore préparé pour elles; et ce ne fut qu'à la fin du règne de Louis XIII et sous celui de Louis XIV que commença ce beau siècle où tous les arts et toutes les sciences s'acheminèrent, d'une marche égale, au point de perfection où il est permis aux hommes d'atteindre. Depuis, les différents arts se répandirent partout. Le Danemark avait déjà produit un Tycho Brahé, la Prusse un Copernic; l'Allemagne se glorifia d'avoir donné le jour à Leibniz. La Suède aurait également augmenté la liste de ces hommes célèbres, si les guerres perpétuelles où cette nation se trouvait engagée alors n'avaient pas nui aux progrès des arts.

Tous les princes éclairés ont protégé ceux dont les savants travaux ont honoré l'esprit humain, et les choses, de nos jours, en sont venues au point que, pour peu qu'un gouvernement européen négligeât d'encourager les sciences, il se trouverait bientôt arriéré d'un siècle à l'égard de ses voisins; la Pologne en fournit un exemple palpable.

Nous voyons une grande impératrice se faire un point d'honneur d'introduire et d'étendre les connaissances dans ses vastes États, et traiter comme une affaire importante tout ce qui peut y contribuer.

Qui ne serait ému et touché en apprenant l'honneur qu'on rend en Suède à la mémoire d'un grand homme? Un jeune roi qui connaît le prix des sciences y fait ériger actuellement un tombeau à Descartes, pour s'acquitter, au nom de ses prédécesseurs, de la reconnaissance qu'ils devaient à ses talents? Quelle douce satisfaction pour cette Minerve qui mit au jour, qui instruisit elle-même ce jeune Télémaque, de retrouver en lui son esprit, ses connaissances et son cœur! Elle a droit de se complaire et de s'applaudir dans son ouvrage; et s'il est interdit à nos cœurs d'épancher avec profusion tout ce que le sentiment nous inspire sur son sujet, au moins sera-t-il permis à cette académie et à toutes celles qui existent, en lui offrant les hommages les plus sincères, de la placer avec reconnaissance dans le petit nombre des princesses éclairées qui ont aimé et protégé les lettres.

